

Déménagement de l'administration cantonale de Morépont à StrateJ: quels avantages ?

Lionel Montavon (UDC)

Réponse du Gouvernement

Les questions font suite au projet de transférer une partie de l'administration cantonale, actuellement située à Morépont-2, au 3ème étage de l'immeuble Strate-J. Le député souhaite avoir des précisions quant à ce projet et aux différents impacts que celui-ci pourrait avoir.

Le Gouvernement répond comme suit aux différentes questions posées :

1. Combien ont coûté les rénovations faites à Morépont au rez-de-chaussée en 2015 (accueil, salles de séances, entrée sécurisée, WC...etc... ?

Les rénovations ont coûté un montant total de 442'000 francs.

2. Depuis l'ouverture en 2015 et jusqu'à ce jour, le Gouvernement peut-il nous dire qui occupait le 3ème étage du StrateJ ?

L'ouverture de Strate-J a été effective en 2016. Le troisième étage était alors non équipé (locaux bruts) et a été aménagé début 2019 pour accueillir l'école du Gros-Seuc de Delémont, pendant toute une année scolaire, de août 2019 à juillet 2020. Actuellement, une partie du troisième étage est occupée par des classes d'intégration pour migrants ainsi que par la Hotline cantonale consacrée à la Covid-19 (environ 50 collaborateurs).

3. Est-il possible de déménager l'ensemble des services de Morépont au Campus StrateJ ? Ne serait-il pas plus logique de déménager à StrateJ les services publics, dont les prestations concernent directement la population jurassienne ? Cela ferait sens au regard de la situation du Campus StrateJ qui se trouve aux abords de la gare ?

Les réflexions ont porté sur plusieurs scénarios possibles d'implantation d'unités administratives à StrateJ.

Les différentes études qui ont été réalisées ont abouti à la conclusion que la réorganisation la plus pertinente est celle consistant à déplacer les services de Morépont 2 à StrateJ. Concernant le Contrôle des finances, des réflexions sont encore en cours.

Il faut par ailleurs distinguer Morépont 2 (rue du 24-Septembre 2) qui abrite la plupart des unités administratives cantonales, de Morépont E (rue du 24-Septembre 1 et 3) qui abrite le Service de la population, y compris le Bureau des passeports. L'ensemble des services localisés à Morépont 2 peuvent être implantés au troisième étage du Campus Strate-J. Les services de Morépont E ne sont pas impactés par le présent projet de déménagement.

L'objectif initial est de libérer entièrement le bâtiment Morépont 2 et à terme d'envisager une vente.

4. La situation sanitaire actuelle est-elle prise en compte dans l'aménagement des locaux (pas de partage de bureau, espace suffisant, aération par la fenêtre), car il est désormais prouvé que l'aération des locaux, en ouvrant régulièrement les fenêtres réduit la transmission du virus. Est-il possible de le faire dans les locaux du StrateJ ?

Les mesures réglementaires devront être appliquées par les collaborateurs comme cela est le cas actuellement (respect des distances, port du masque, lavage et désinfection des mains, etc.). Le bâtiment est Minergie-P-ECO et une ventilation contrôlée assure un renouvellement constant de

l'air. En outre, chaque local possède au moins un ouvrant permettant d'assurer la ventilation naturelle.

5. Les places de parcs sont-elles prévues pour le personnel et les citoyen-ne-s jurassienne-e-s qui se rendront dans les locaux de l'administration cantonale à StrateJ ?

Le parking a été dimensionné en fonction des surfaces construites et en respect des exigences fixées lors de la délivrance du permis de construire. Il compte 95 places dans les sous-sols, dont 21 seront réservées pour les utilisateurs du 3ème étage.

Un bureau spécialisé a été mandaté pour définir les besoins en stationnement et mettre en place un plan de mobilité. Au début 2021, les collaborateurs du bâtiment Morépoint 2 devront remplir un questionnaire à ce sujet.

6. Ce déménagement engendrerait forcément des coûts importants, un budget a-t-il déjà été effectué ? (coût lié au déménagement, achat du nouveau mobilier, coût lié à l'informatique, serveurs, etc...) ?

Un budget de 50'000 francs est prévu dans le budget 2021 de l'Etat pour les frais de déménagement. L'objectif du Gouvernement est de se baser sur les ressources existantes (mobilier actuel par exemple qui sera repris autant que possible). En ce qui concerne les frais d'aménagement des locaux, ceux-ci pourraient être pris en charge par le propriétaire des locaux (SI Campus HE - Jura SA) avec adaptation du loyer le cas échéant.

7. Quel est le montant du loyer actuel à Morépoint et quel serait celui de StrateJ ?

L'Etat est propriétaire du bâtiment Morépoint 2 depuis le 1er janvier 2008 et ne verse donc aucun loyer. Le montant estimé de ce dernier est d'environ 300'000 francs par année.

La charge locative annuelle du 3ème étage et des locaux rattachés (espaces communs et places de parc) s'élève à environ 540'000 francs actuellement. A cela s'ajoutera la charge locative des aménagements financés par la SI Campus HE - Jura SA. Dans tous les cas, une garantie de loyer a été octroyée par l'Etat qui doit donc s'acquitter de la somme de 540'000 francs, même si les locaux sont inoccupés. La durée de cette garantie est prévue en théorie jusqu'à la fin du leasing, soit pour une durée de 30 ans.

8. Qu'advierait-il des locaux actuellement loués à Morépoint par le canton du Jura ? Le bail sera-t-il résilié ou seront-ils réaffectés à une autre utilisation pour l'administration jurassienne ?

L'Etat étant propriétaire de Morépoint 2, il sera envisagé à terme de vendre le bâtiment et de permettre à un investisseur privé de le rendre à l'habitat, sa vocation initiale.

Delémont, le 19 janvier 2021


Certifié conforme par la chancelière d'Etat
Gladys Winkler Docourt